

Matière : ETHIQUE ET DEONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Informations sur le cours

Institut: Sciences et technologie Département: S.N.V

Public cible : 2ème année Licence, spécialité : Biotechnologies, Sciences biologiques, Ecologie et Environnement.

Intitulé du cours : Ethique et Déontologie Universitaire (EDUNI)

Unité d'enseignement : Transversale.

Crédit:01, Coefficient:01

Horaire: Samedi : 12h- 15h

Enseignante : Dr. Ahlem BOUSMID

Contact par mail : ahlembousmid@gmail.com

a.bousmid@centre-univ-mila.dz

Introduction :

L'Université est une institution d'intérêt public qui a pour mission générale le développement des personnes tant sur le plan individuel que collectif et la promotion humaine et sociale. Pour les fins de cette mission, l'Université veille au développement et à la transmission des connaissances de même qu'à la diffusion libre du savoir; elle doit être à l'avant-garde de son milieu au sujet du maintien d'un climat d'ouverture, de respect, de liberté et de responsabilité favorisant l'exercice et l'expression de la pensée et du jugement critique.

En regard de cette mission, les divers membres de la communauté universitaire sont donc tenus de réfléchir et d'agir dans le respect et la promotion des valeurs qui contribuent au plein épanouissement de la société, de la communauté universitaire, de la profession et de l'individu.

A l'université, l'éthique concerne tous les membres de la communauté universitaire ainsi que les membres du Conseil d'administration.

Les notions de morale, d'éthique, de déontologie et de droit ont en commun de faire référence au bien et au mal et de servir à l'édification de règles de conduite, de normes et de lois.

Chapitre 1 : CONCEPT

1- Morale : الأخلاق

La Morale, c'est la science du bien et du mal, c'est une théorie relative à la conduite humaine entant qu'elle a le bien pour objet. Elle se réfère aussi aux mœurs, aux habitudes et aux règles de conduite admises et pratiquées par la société comme relevant du bien.

La morale réfère à un ensemble de valeurs et de principes qui permettent de différencier le bien du mal, le juste de l'injuste, l'acceptable de l'inacceptable, et auxquels il faudrait se conformer.

D'une manière générale, on peut définir la **morale**, comme étant un ensemble d'obligations à respecter si on ne veut pas avoir d'ennuis avec la justice, ses collègues, son conjoint...

✚ Plusieurs sources de la morale :

- La religion الدين;
- La conscience الوعي ;
- Le sens du devoir بالاحساس بالواجب ;
- Le sens du respect بالشعور بالاحترام ;
- La justice العدالة ;
- La vertu الفضيلة .

2- Ethique : علم الأخلاق

L'éthique = science de la morale ou l'ensemble de principes moraux qui sont à la base du comportement de quelqu'un.

L'éthique est une démarche visant, face à un problème donné à adopter la meilleure solution en s'appuyant sur des valeurs apprises, admises et intégrées et en tenant compte du contexte dans le quelle problème se pose actuellement. Qui serapporte à la morale.

L'éthique relève essentiellement de l'autodiscipline et elle présuppose l'existence d'une motivation qui incite au contrôle libre, autonome et interne de ses comportements et de ses actions.

3- La déontologie : آداب المهنة

Déontologie "Théorie de Devoir»: ce mot provient du grec deon, deontos « devoir » et logos le discours.

Le mot déontologie désigne l'ensemble des devoirs et des obligations imposés aux membres d'un ordre ou d'une association professionnelle. Comme les règles de droit, les

règles déontologiques s'appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique. Une autorité est chargée de les faire respecter et d'imposer des sanctions en cas de dérogation.

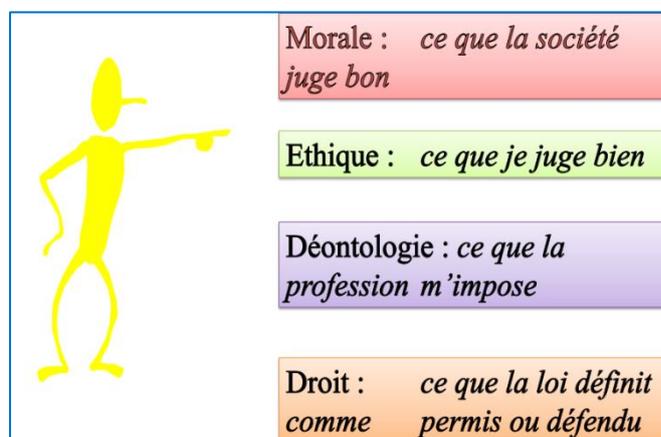
Il faut faire la distinction entre le métier et la profession:

- **Le métier** (occupation) pour souligner la dignité attachée à certaines professions libérales ;
- **Le terme profession** est réservé aux activités ayant formalisé une morale ou une éthique propre à leur champ d'exercice.

4- Droit :

Le droit se distingue de la morale et de l'éthique dans le sens où il ne se prononce pas sur la valeur des actes, bien/mal, bon ou mauvais, et ne définit que ce qui est permis et défendu par le pouvoir dans une société donnée.

Chaque personne doit connaître l'objectif et la mission de son fonction dans l'organisation.



5- Les valeurs professionnelles :

5.1- La compétence الكفاءة

La compétence consiste en des connaissances approfondies et reconnues qui confèrent le droit de juger et de décider en certaines matières. Elle suppose la mise à jour de ses connaissances et, dans le cas du professeur, d'une adaptation constante de ses méthodes pédagogiques aux fins d'assurer un apprentissage significatif.

5.2 - L'intégrité scientifique الأمانة العلمية

Les comportements et les attitudes qui prévalent lors de l'exécution des travaux d'enseignement, de recherche ou de création assurent la sauvegarde des valeurs fondamentales liées à l'intégrité scientifique.

5.3 - La propriété intellectuelle الملكية الفكرية

Les comportements et les attitudes qui prévalent lors de l'exécution des travaux d'enseignement, de recherche ou de création assurent la sauvegarde des valeurs fondamentales liées à la propriété intellectuelle.

5.4 - La probité النزاهة

L'exercice de sa fonction se fait avec honnêteté, justice et intégrité, soit avec probité absolue.

5.5 - La transparence الشفافية

Celui qui est investi d'un pouvoir rend compte de ses actes d'une manière transparente, c'est-à-dire en laissant paraître la réalité toute entière, sans qu'elle soit altérée ou biaisée.

L'exercice de la transparence permet de maintenir et d'accroître la confiance du public dans l'intégrité et dans l'impartialité de l'Université et de ses membres.

5.6 - La continuité الاستمرارية

La continuité exige de s'assurer que, lors de la passation du pouvoir, tout ce qui est nécessaire à l'exercice dudit pouvoir soit accessible.

5.7 - L'efficacité الكفاءة في التنفيذ

L'efficacité est une valeur qui fait en sorte que l'on obtient un rendement optimal tout en maintenant une utilisation minimale des ressources.

5.8 - La diligence الاجتهاد

La diligence fait en sorte que l'on est pressé dans l'exécution de son travail.

5.9 - La conformité التوافق

Les membres s'assurent que leurs activités sont conformes aux lois, règlements, politiques et procédures qui s'appliquent à l'Université.

5.10 - L'équilibre التوازن

L'équilibre implique une juste utilisation des moyens en fonction des ressources disponibles, des contraintes et des limites, dans un contexte d'environnement évolutif.

5.11 - Le désintéressement نكران الذات

Le désintéressement est une valeur qui fait en sorte que, dans l'exercice de ses fonctions, l'on se détache de tout intérêt personnel.

L'utilisation des ressources humaines, matérielles ou financières de l'Université se fait d'une manière telle que les intérêts personnels des membres ne l'emportent pas sur les intérêts de l'Université.

5.12 - La confidentialité السرية الخصوصية

5.13 - L'imputabilité المساءلة

L'imputabilité est cette possibilité de considérer une personne, du point de vue matériel et éthique, comme responsable de ses actions.

Il revient à toute personne impliquée dans le devenir de l'Université d'assumer ses responsabilités.

5.14 - Le service exclusif الخدمة الحصرية

6- Apprentissage et enseignement :

6.1- L'apprentissage :

On peut considérer l'apprentissage comme une modification stable et durable des savoirs, des savoir-faire ou des savoir-être d'un individu, modification attribuable à l'expérience, à l'entraînement, aux exercices pratiqués par cet individu. Ainsi, il n'existe pas d'enseignement sans apprentissage.

6.2- L'enseignement :

Selon le courant socioconstructiviste, l'enseignement c'est l'organisation des situations d'apprentissage propices au dialogue en vue de provoquer et de résoudre des conflits sociocognitifs. Le rôle du formateur n'est plus ici de déverser du contenu dans la mémoire de l'apprenant, mais de mettre en place des situations de construction de l'apprentissage à

plusieurs, qui présentent l'avantage d'amener l'apprenant à verbaliser, c'est-à-dire à expliciter la façon dont il s'y est pris pour faire et à la comparer aux stratégies des autres.

Le concept **enseignement/apprentissage** peut se définir comme la transmission des connaissances par une aide à la compréhension et à l'assimilation. Elle se confond à l'éducation qui est une conduite sociale ayant pour but de transformer le sujet d'un point de vue cognitif et pratique.

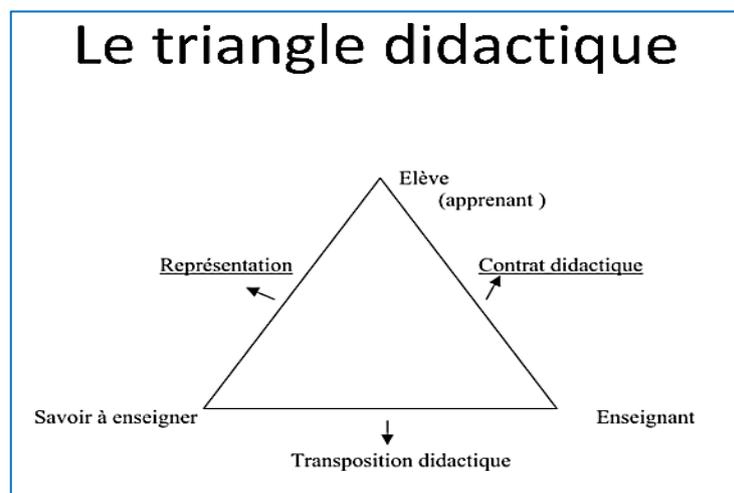
Quels objectifs possibles pour un enseignant :

- Participer activement à la réussite (examen et avenir) de l'étudiant ;
- Réussir sa propre carrière (publications,..) ;
- Prendre part à la gestion de l'institution ;
- Gérer l'externalisation : recherche ;
- Avoir le meilleur comportement possible face aux situations difficiles(tricheries, tentations, combines...).

7- Didactique et pédagogie :

7.1- La didactique :

La didactique d'une discipline est la science qui étudie, pour un domaine particulier, les phénomènes d'enseignements, les conditions de la transmission de la culture propre à une institution et les conditions de l'acquisition des connaissances par un apprenant.



La transposition didactique :

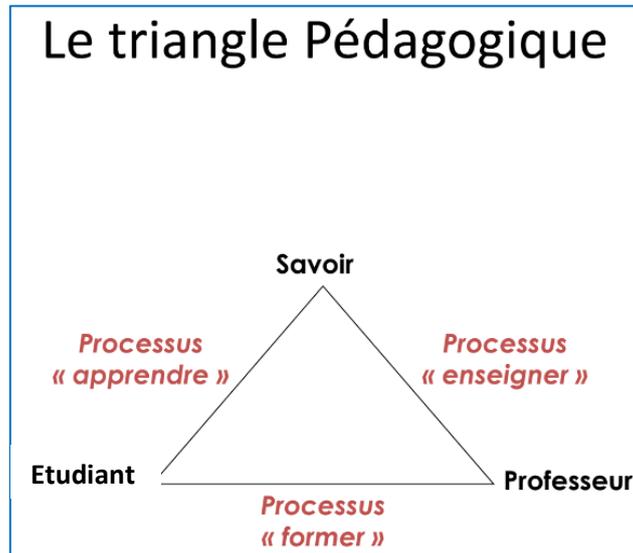
Est l'activité qui consiste à transformer un objet de savoir savant en un objet de savoir à enseigner.

▪ **Contrat didactique :**

C'est l'ensemble des comportements de l'enseignant qui sont attendus de l'étudiant, et l'ensemble des comportements de l'étudiant qui sont attendus de l'enseignant.

7.2- La pédagogie : (conduire, mener, accompagner)

La pédagogie est l'ensemble des principes, des démarches, des méthodes et des techniques et des procédés visant à faciliter l'acquisition et l'intégration d'une connaissance.



Auteurs	DIDACTIQUE	PÉDAGOGIE
Houssaye (1988)	le processus <i>enseigner</i> la relation ENSEIGNANT-SAVOIR les pédagogies du <i>contenu</i>	le processus <i>former</i> la relation ENSEIGNANT-APPRENANT les pédagogies de la <i>relation</i>
Labelle (1996) centre d'intérêt :	dimension cognitive un ou des <i>objets</i>	aspects relationnels un ou des <i>sujets</i>
Astolfi (1997)	le 'moment didactique' est centré sur <i>la recherche</i> ; il est 'froid' et réductionniste	le 'moment pédagogique' est centré sur <i>l'action</i> ; il est 'chaud' et multidimensionnel
Bailly (1997)	plan général et conceptuel	réalité singulière de la classe, pratique concrète
Demaizière et Dubuisson (1992)	la didactique relève d'une <i>recherche</i> disciplinaire (la didactique des langues, etc.)	la pédagogie opère une <i>mise en œuvre</i> pratique
Lerbert (1984)	<i>information</i>	<i>communication & médiation</i>
Develay (1992)	la didactisation (du savoir) ou 'transposition didactique'	le contrat didactique [ou <i>pédagogique</i> ?]
Legendre (1988)	<i>la relation didactique</i> relie <i>l'agent</i> (enseignant, moyens et processus) et <i>l'objet</i> (les objectifs)	<i>la relation pédagogique</i> se trouve au centre de <i>la situation pédagogique</i> ; elle est formée de l'ensemble des relations d'apprentissage, d'enseignement et de didactique.

RÉFÉRENCES

Duquet, Diane, *L'éthique dans la recherche universitaire: une réalité à gérer*, Conseil supérieur de l'Éducation, Québec, 1993, 121 p.

Fortin, Pierre, *La morale, L'éthique, L'éthicologie*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1995.

Gouvernement du Québec, *L'éthique dans la fonction publique québécoise*.
Institut national de la recherche scientifique, *Code d'éthique*, 24 novembre 1993.

Lane, Gilles, *Loi, conscience et société*, Éditions Sapientia, Ottawa, 1992.

Racine Louis, Legault Georges A., Bégin Luc, *Éthique et ingénierie*, McGraw-Hill, Éditeurs, Montréal, 1991.

Université du Québec, *Code de déontologie*, 1er novembre 1991.